

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 10 DÉCEMBRE 2020

Un nouveau Guide du prisonnier pour faire entrer le droit en détention

En ce 10 décembre, journée des droits de l'homme, l'Observatoire international des prisons-section française publie une nouvelle édition de son emblématique Guide du prisonnier. Dès aujourd'hui, des centaines d'exemplaires seront expédiés dans les bibliothèques des 188 établissements pénitentiaires de France, et envoyés à toutes les personnes détenues qui en auront fait la demande. Avec un objectif : faire entrer le droit en prison.

« Droit à l'intégrité physique, à la dignité, à la santé, à une vie privée et familiale, à l'éducation, au travail, à une protection sociale... Ces droits, reconnus comme fondamentaux, sont pourtant fortement mis à mal en prison : par une surpopulation endémique, des conditions matérielles dégradées, des contraintes sécuritaires hégémoniques, des moyens rudimentaires, mais aussi par des régimes juridiques qui restent dérogatoires du droit commun. En 2020, les personnes privées de liberté sont aussi privées de contrat quand elles travaillent, privées de tout droit d'expression collective ou encore privées d'accès à Internet pour préparer leur sortie ou maintenir des contacts avec leurs proches. Des conditions qui semblent appartenir à un autre siècle. »

C'est par ces mots que la préface signée de Delphine Boesel, présidente de l'OIP, et Cécile Marcel, directrice, ouvre la cinquième édition du Guide du prisonnier. Un texte qui, à l'instar des quelque 1000 pages de ce nouveau guide, rappelle qu'en 2020, le droit est encore loin de s'appliquer dans les prisons françaises et que la personne détenue n'est toujours pas reconnue comme sujet de droits fondamentaux et incontournables. Dès lors, le Guide du prisonnier reste, aujourd'hui comme lors de sa première parution en 1996, essentiel. Outil de vulgarisation juridique unique et emblématique du travail de l'OIP, il permet aux personnes incarcérées de se réapproprier le droit.

« Dans un monde anxieux où règne la désinformation, ce guide est une référence sur nos droits et les procédures à suivre. Il est conçu de façon à faire bénéficier les détenus d'un accompagnement sur beaucoup d'interrogations, quel que soit le domaine. Il devrait être inclus dans le kit du détenu entrant », écrivait un prisonnier. Mais dans cet espace clos qu'est la prison, espace dans lequel il est extrêmement difficile de connaître et faire respecter ses droits, la circulation du savoir juridique constitue un instrument d'émancipation qui est rarement encouragé par l'administration. Alors à défaut de voir ce guide intégré au kit arrivant fourni par l'administration, l'OIP se charge de le mettre à disposition dans toutes les bibliothèques pénitentiaires et de le fournir à chaque personne détenue qui en fait la demande. Avec un vœu ambitieux : que les droits des personnes détenues soient connus de tous les acteurs de la prison, et que chacun soit mobilisé pour les faire respecter.

Éditions OIP/La Découverte, 2021, 912 pages, 1088 questions/réponses.

Contact presse : Pauline De Smet • 07 60 49 19 96